

Conseil Municipal COMPTE-RENDU

Séance du LUNDI 31 JUILLET 2017 à 18h30

Sous la Présidence de M. Christian PEYRON, Maire.

Étaient présents :

C. RAFINESQUE - J. BERNARD - B. SANCHEZ – C. ROS - F. BALBI - P. CHARLES - R. ROCHE – J. LEBEGUE - M.A. ALTIER – A. DEPEYRE - G. MARCHAND - Th. SABATIER - B. RIGGIO - B. ROMANINI- JF. TRAMIER – N. GILLET - A. GARCIA– E. AVON – E. GAMBARRO -

Procurations : R. ROUX à G. MARCHAND – V. VICENTE à N. GILLET– Y. CHETTOUH à C. ROS -

Absents Excusés : C. COTTIN – C. FAURE - F. BRUNA – S. BASTET -

1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : M. PEYRON.

M. Patrice CHARLES se porte candidat et est élu à l'unanimité.

2/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime du procès-verbal du conseil municipal du 10 juillet 2017.

3/ ENTREPRISE RETENUE – AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC – REALISATION D'UNE FONTAINE

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour retenir l'entreprise « Au Gré de la Pierre » pour un montant total HT de 47 000 €, soit 56 400 € TTC.

4/ DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE ANCIEN

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour solliciter auprès de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence un fonds de concours de 380 319.12 € dans le cadre des travaux d'aménagement du centre ancien dont le montant total est estimé à 760 638.24 € HT.

5/ AJUSTEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS RUE DES ANCIENS COMBATTANTS

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour régulariser la délibération n°79/2017 du 10 avril 2017 de 127.25 € dans le cadre de la demande de fonds de concours pour l'aménagement et la rénovation de la rue des anciens combattants, portant cette demande à 67 219 €.

6/ ACQUISITION DE PARCELLES DANS LE CADRE DE « NATURA 2000 »

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à acquérir les parcelles privées ci-après listées, dans le cadre d'un projet environnemental, situées au cœur d'un secteur classé « Natura 2000 » dont la richesse en faune et en flore participe massivement au maintien de la biodiversité.

- Parcelle cadastrée section ZD n°5 d'une superficie totale de 166 939 m² appartenant aux Etablissements LAFARGE : 80 000 €,
- Parcelles cadastrées sections ZS n°17, ZT n°7, 8, 9, 18,19, 20, 24, 26, 27, 31 - ZV n°7, 11, 15 - ZX n°414, 415 - ZY n°114, 118 et ZS n°13 pour une superficie total de 980 331 m² appartenant à Monsieur BOUISSONNADE : 636 000 €

7/ MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE A LA DEMISSION DE Mme JEREZ PLAINDOUX Adeline (Mr PEYRON)

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau du Conseil Municipal suite à la démission de la conseillère municipale Madame Adeline JEREZ PLAINDOUX. Monsieur Claude COTTIN est nommé conseiller municipal en remplacement de Madame Adeline JEREZ PLAINDOUX.

8/ REMPLACEMENT DE Mme JEREZ PLAINDOUX Adeline AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour remplacer Madame Adeline JEREZ PLAINDOUX par Monsieur Claude COTTIN dans la commission sport.

La séance est levée à 18h45,

Fait à MONDRAGON, le 01 août 2017.

**Le Maire,
Christian PEYRON.**

**Le Secrétaire de séance,
Patrice CHARLES.**

